

# Projet « Cabinet médical » fonctionnant avec des médecins retraités, ça avance

Pour mémoire :

En juillet dernier, les jeunes retraités ou proches de l'être étaient conviés à une réunion informative sur le projet d'un centre de santé fonctionnant avec des médecins retraités volontaires, projet dont notre confrère, Dr Jean-Michel FERON, est à l'initiative avec quelques autres de ses pairs – [cf notre article de juin 2023](#)

C'est désormais Sextant 76 qui prend le relais sur le montage de la structure et qui portera administrativement le projet, avec le soutien des partenaires tels que l'ARS Normandie et la Communauté Urbaine qui, pour leur part, soutiennent financièrement ce « cabinet médical » très spécifique ([cf délibération CU du 14 décembre 2023](#)). Une convention tripartite fixera très prochainement les modalités de ce montage financier. L'initiative a été accueillie avec beaucoup d'intérêt et enthousiasme, par l'ensemble des acteurs de la santé, en particulier par le Conseil de l'Ordre des médecins de Seine Maritime.

Les médecins retraités du territoire ont été informés, consultés et se sont prononcés favorablement ; le recrutement d'une assistante est en cours et devrait permettre une ouverture de la structure au cours du premier semestre 2024

Les grands axes :

- Accueil exclusif de patients en ALD, **sans adressage direct** : Les modalités spécifiques d'adressage sont encore à définir et vous serez très bientôt communiqués. Quoiqu'il en soit cet adressage ne passera pas par SEXTANT 76, ni par la CPTS Grand Havre, il est donc inutile de communiquer cette information à vos patients pour le moment.
- La capacité maximale sera d'environ 800 patients en ALD qui retrouveront ainsi un médecin référent
- Il est prévu que ce « cabinet médical » soit ouvert 5 jours par semaine, avec potentiellement un roulement de 10 à 12 médecins retraités
- Le mode d'exercice des médecins retraités volontaires est libéral mais avec des conditions facilitées (soutien administratif en particulier)

Il est important de souligner que cette structure est temporaire et n'a d'objectif que de passer le cap des quelques années de démographie médicale déficitaire.

La suite et les précisions très bientôt !! C'est une bonne nouvelle pour cette année 2024 de pouvoir participer activement à la lutte contre l'errance médicale

**Dr Matthieu BLONDET**, *Président SEXTANT 76*